



COMMISSION DE NOMINATION DE LANGUE FRANÇAISE
POUR LE NOTARIAT

Rue des Bouchers, 67
B 1000 BRUXELLES
Tél. 02 506 46 44 Fax 02 506 46 49 info@bcn-not.be

CONCOURS 2007 POUR LE CLASSEMENT DES CANDIDATS NOTAIRES

ÉPREUVE ÉCRITE

Bruxelles, samedi 10 mars 2007 (matinée)

QUESTIONNAIRE n° II
CONSULTATIONS - CLAUSES

Ce questionnaire comprend six questions valant chacune 7 points.

Les questions 1 et 2 sont obligatoires.

Parmi les questions 3 à 6, vous devez répondre à deux questions au choix.

Ce questionnaire compte donc pour 28 points.

Veillez répondre dans les cadres réservés à cet effet.

2. Vous avez été commis dans le cadre d'une procédure en partage judiciaire suite au divorce des époux Lemaire-Galand. Le jugement prononçant le divorce a été transcrit dans le registre de l'état civil de Bruxelles, le 7 février 2007. Votre désignation comme notaire résulte d'un jugement prononcé le 1^{er} mars 2007.

Les époux Lemaire-Galand s'étaient mariés le 15 juillet 1976, sous le régime belge de la communauté réduite aux acquêts, non modifié, en vertu d'un contrat de mariage reçu par le notaire L. T., à Bruxelles, le 7 juillet 1976.

La communauté se composait exclusivement d'un compte bancaire, du logement familial et des meubles meublants qui s'y trouvent. Madame Galand occupe ce logement et souhaite invoquer l'attribution préférentielle de cet immeuble.

Vous avez convoqué Monsieur Lemaire et Madame Galand par pli recommandé pour la signature du procès-verbal d'ouverture des opérations ce 10 avril 2007.

Que devra comprendre selon vous le corps de l'acte. Quelles questions devront y figurer et quelles décisions devront être prises par les parties ?

A large rectangular box with a dotted horizontal line pattern, intended for handwritten notes or answers.

